

Instructions aux auteurs

Les travaux écrits doivent être conformes aux instructions ci-dessous. Ces dernières sont dérivées des normes de présentation des manuscrits proposées par le comité international des rédacteurs de journaux médicaux, connu sous le nom de **groupe de Vancouver** (International Committee of Medical Journal Editors – **ICMJE** (www.icmje.org)).

Pour toute information sur les règles d'éthique liées à la publication d'études scientifiques, vous pouvez vous reporter aux liens suivants : <http://www.elsevier.com/publishingethics> et <http://www.elsevier.com/journal-authors/ethics>

1. SOUMISSION DU MANUSCRIT

Les articles doivent être **soumis exclusivement en ligne** sur le site de la revue à l'adresse suivante :

<https://www.editorialmanager.com/pratan>

Pour tout renseignement complémentaire ne figurant pas dans ces instructions vous pouvez contacter Nathalie Durieux : nathalie.durieux@aphp.fr

2. STYLE ET RUBRIQUES

L'objectif de la revue est pédagogique. Le style de la revue doit être direct, précis et doit permettre une lecture agréable et rapide. Éviter de procéder par sous-entendus ou de faire allusion à des notions non clairement expliquées dans l'article. Les chapitres de chaque article doivent être clairement dégagés. La narration doit suivre une progression logique. Chaque problème doit être évoqué dans un paragraphe différent. Il n'est pas nécessaire de donner une référence pour chaque information fournie. Les figures et illustrations, les diagrammes ou les schémas décisionnels ou toute autre forme d'iconographie, sont vivement recommandés.

2.1. *Mise au point*

Equivalents des « *short reviews* », Les mises au point dressent un état des lieux approfondi des développements récents d'un sujet choisi, question d'actualité ou nouveau progrès, à partir d'une analyse critique des données de la littérature et des controverses qui peuvent y être associées. Hormis quelques références essentielles, la littérature analysée est celle des cinq dernières années. Elles doivent comprendre un chapitre d'introduction et un chapitre de conclusion. Les références bibliographiques (récentes) ne devraient pas excéder 10. Ces références sont soit des articles scientifiques essentiels sur le sujet, soit des articles de synthèse permettant « d'en savoir plus ». Une mise au point comprend entre 10 et 20 pages dactylographiées incluant la bibliographie. Les articles de mise au point comprennent un résumé en français et en anglais et la liste des mots clés.

2.2. *Éditorial*

Les éditoriaux doivent apporter un éclairage sur un sujet d'actualité, un problème scientifique ou de vie professionnelle. S'ils se réfèrent à des articles contenus dans la revue, leur objectif est de les mettre en perspective pour en faciliter la lecture. S'ils se réfèrent à des problèmes de vie professionnelle, ils doivent tenter d'y apporter une explication et des solutions. Les éditoriaux peuvent constituer une tribune d'opinion mais le style polémique et les prises de position partisans sont à éviter. La longueur d'un éditorial est de 2 à 4 pages dactylographiées.

2.3. *Vie professionnelle*

La rubrique *Vie professionnelle* a pour objet de faire une lecture éclairée des problèmes relationnels, organisationnels, règlementaires et de gestion qui régissent le cadre de la profession. Les articles de cette rubrique doivent s'attacher d'une part à expliquer la genèse des textes règlementaires (quelle pratique médicale rend compte de leur promulgation), d'autre part d'en donner une lecture pour la pratique quotidienne. Les articles feront de 6 à 8 pages dactylographiées. Cette rubrique est complétée par une rubrique médico-judiciaire qui à partir de dossiers anonymisés qui ont fait l'objet d'une action judiciaire essaie de tirer des enseignements pour la pratique médicale quotidienne et dans une optique de prévention de telles situations. Les articles de vie professionnelle comprennent un résumé en français et en anglais et la liste des mots clés.

2.4. *Rubrique Pratique et Opinion*

Ces rubriques doivent évoquer concrètement des problèmes médicaux de la vie professionnelle quotidienne. La rubrique pratique est plus orientée vers des solutions concrètes et la rubrique opinion correspond plus à des avis d'expert sur des sujets d'actualité. Les articles feront de 6 à 8 pages dactylographiées. Le concret et le pragmatisme, ainsi que l'esprit de synthèse doivent prévaloir à la rédaction de ces articles. Les articles de rubrique pratique comprennent un résumé en français et en anglais et la liste des mots clés.

2.5. *Commentaires d'articles*

Les commentaires d'articles doivent s'efforcer de décoder la méthodologie des articles analysés, de montrer leur impact sur la pratique médicale à venir, d'en souligner l'intérêt ou les limites éventuelles. Les commentaires d'articles feront de 2 à 3 pages dactylographiées.

2.6. *Histoire de l'anesthésie*

Pour les articles de cette rubrique le plan est libre, mais la revue invite les auteurs à structurer leur texte, en titrant chaque partie et sous-partie. L'article peut être accompagné, de tableaux ou figures dont le copyright doit être respecté et indiqué. Les auteurs doivent prêter à la qualité de l'iconographie. Il n'y a pas de résumé.

2.7. *Rubrique médico-juridique*

A partir de cas médico judiciaires anonymisés la rubrique propose des pistes de réflexions et des stratégies de prévention qu'elles soient médicales ou organisationnelles.

2.8. Note technique

Les notes techniques présentent de façon concise des innovations concernant des dispositifs ou des matériaux dont l'intérêt et le fonctionnement pratique est expliqué le plus clairement possible. Ces articles doivent faire 2 à 4 pages dactylographiées. L'iconographie de qualité est bienvenue

2.9. Image en anesthésie réanimation

La revue accueille des illustrations ou une iconographie concernant non seulement l'imagerie médicale mais aussi toutes les situations professionnelles qui peuvent être illustrées. L'iconographie doit être de qualité car elle conditionne la publication des « images ». Il est possible d'envoyer dans cette rubrique de courtes vidéos.

2.10. Cas cliniques

La revue accueille des articles rédigés sous forme de cas cliniques qui font l'objet d'une soumission au comité éditorial et qui seront analysés selon les procédures habituelles concernant l'intérêt clinique des cas présentés. La soumission ne préjuge pas de l'acceptation. Les auteurs sont invités à insister sur l'intérêt pédagogique des cas rapportés plutôt que faire une revue générale de la littérature sur le sujet. La rédaction du cas clinique doit être structurée en 2 parties :

- l'observation doit être rapportée brièvement, en limitant les données marginales non utiles au diagnostic ou à la discussion, et rédigée dans un style simple, avec des phrases courtes et des verbes au passé (si possible au passé composé) ;
- la discussion a pour but de commenter le cas. Cette discussion doit donc être la plus concise possible. L'objectif de la discussion est de dégager un point d'intérêt illustré par le cas clinique amenant une réflexion des lecteurs sur les situations présentées. En aucun cas la discussion n'est une revue de la littérature.

2.11. Vidéo en anesthésie réanimation

Les auteurs doivent soumettre leur vidéo via le site de soumission électronique accompagné d'un manuscrit.

- Le manuscrit doit comporter :
 - une page de titre en français et anglais avec les noms et filiations des auteurs ;
 - un titre en français et anglais avec mention « (avec vidéo) » / « (with video) » à la fin du titre ;
 - un texte de ≤ 400 mots en français reprenant dans un unique paragraphe, le but de la vidéo, la méthode, le résultat, une conclusion ;
 - ≤ 5 mots clés en anglais et français ; ≤ 3 références ;
 - la déclaration des liens d'intérêt.
- La vidéo devra respecter les critères suivants :
 - taille : ≤ 150 Mo (exceptionnellement, jusqu'à 500 Mo) ;
 - format recommandé : .mpg ou .mp4 ;
 - durée : ne doit pas excéder 10 minutes ;
- Une illustration de la vidéo (capture d'écran) doit également être fournie en .jpg ou en pdf.
- Le patient ne doit pas être identifiable. Un consentement signé de ce dernier doit avoir été obtenu.

3. REGLES DE PUBLICATION - RELECTURE

Les articles seront relus par l'éditeur du journal et un autre membre du comité de rédaction. Les articles seront relus principalement pour assurer l'exactitude et la totalité des informations et pour la mise en conformité du style à celui de la revue.

Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue.

Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que — tacitement ou explicitement — par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur.

Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, **les auteurs doivent fournir une autorisation écrite** émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication princeps dans l'article.

4. PREPARATION DU MANUSCRIT

Les formats de fichiers textes utilisables sont Word et Wordperfect.

Les figures doivent être fournies à part. Le manuscrit doit être numéroté de la première à la dernière page.

4.1. Page de titre

4.1.1. Titre

Un titre **en français et en anglais**, précis, concis et informatif. Les titres sont souvent utilisés par les systèmes de recherche d'informations. Les abréviations et les formules doivent être évitées autant que possible.

4.1.2. Nom des auteurs et organisme d'appartenance

Indiquer nom et prénom (avec précision s'il y a un risque d'ambiguïté). Les adresses des organismes d'appartenance des auteurs (ceux au sein desquels le travail a été effectivement réalisé) doivent figurer au-dessous des noms. **Les auteurs affiliés à plusieurs institutions ou organismes doivent fournir les adresses séparées pour chaque entité.** Toutes les affiliations doivent être signalées par une lettre minuscule en exposant placée juste après le nom de l'auteur ainsi que devant l'adresse correspondante. L'adresse postale complète de chaque organisme doit être indiquée, avec le nom du pays et, le cas échéant, l'adresse électronique de chacun des auteurs.

4.1.3. Auteur correspondant

L'auteur qui suivra les échanges de correspondance à toutes les étapes du processus d'évaluation et de publication doit être clairement indiqué. Cette communication se fera par courrier électronique, son **adresse e-mail est donc impérative.**

4.2. Résumé et abstract

Un résumé **en français et en anglais** (abstract) est requis pour les mises au point, les articles des rubriques pratiques, opinion, notes techniques, analyses commentées, vie professionnelle, cas cliniques. D'une longueur de **150 à 250 mots**, le résumé présente

brèvement la problématique et le sujet de l'article, ses principales conclusions. Il doit pouvoir être lu et compris sans qu'il soit nécessaire de se reporter au texte complet.

Les abréviations et les références bibliographiques sont proscrites dans le résumé ; néanmoins, si elles sont essentielles, elles doivent être citées in extenso, sans référence numérotée à la liste bibliographique de l'article.

4.3. Mots clés et keywords

Trois à cinq mots clés doivent être indiqués immédiatement après le résumé, en français et en anglais (keywords). Ces mots clés seront utilisés pour l'indexation.

4.4. Texte

Utiliser des têtes de chapitres pour faciliter la lecture. Indiquer les titres des sections et des sous-sections, en les numérotant (1.1.1., 1.1.2., etc.) ou en mettant en évidence leur ordre hiérarchique par des enrichissements tels que le gras, l'italique, etc. (le plan détaillé de l'article doit apparaître clairement à la lecture).

Indiquer clairement le renvoi aux tableaux et aux figures en les citant par leur numéro (tableau 1, figure 1, etc.).

Les abréviations doivent être explicitées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les termes d'anatomie, les sigles ou unités de mesure doivent être conformes aux nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »). Les médicaments, produits biochimiques et biomatériaux seront cités sous leur nom générique, suivi éventuellement de leur nom commercial entre parenthèses.

4.5. Références

La liste de références doit être très sélective, seules les plus importantes et les plus appropriées doivent être citées. Elles doivent être numérotées par ordre d'apparition dans le texte (le numéro tapé suivi d'un point). Les références citées pour la première fois dans les tableaux ou les figures, doivent être citées dans l'ordre comme si elles figuraient dans le texte. Par exemple, si le tableau 1 est cité dans le texte après la référence (8), la référence citée dans ce tableau deviendra la référence (9). Les références doivent être tapées en double interligne sur une nouvelle page après le texte. Les [normes de Vancouver](#). Pour les abréviations des noms de revues, utiliser *l'Index Medicus*. Indiquer tous les auteurs lorsqu'ils ne sont pas plus de six ; s'ils sont plus, indiquer les six premiers suivis de et al. L'exemple suivant illustre le style à utiliser :

Article de périodique classique

[1] Troussier B, Marchou-Lopez S, Pironneau S, Alais E, Grison J, Pref G, et al. Back pain and spinal alignment abnormalities in school children. Rev Rhum [Engl Ed] 1999;66: 370–80.

Article d'un supplément à un volume

[2] Bas S, Vischer TL. Humoral immunity in Chlamydia trachomatis arthritis. Rev Rhum [Engl Ed] 1999; 1 Suppl: 34–6.

Ouvrage

[3] Kanis JA, ed. Pathology and treatment of Paget's disease of bone. London : Martin Dunitz; 1991.

Chapitre d'ouvrage

[4] Schumacher HR. Sarcoidosis. In: McCarthy DJ, Ed. Arthritis and allied conditions, 11th ed. Philadelphia: Lea and Febiger; 1989: 1294–300.

Compte rendu de congrès

[5] Gammage RB, Kaye SV. Indoor air and human health. Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium, 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI): Lewis; 1985. p. 69-78.

Thèse

[6] Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble : université Joseph-Fourier; 1997. p. 1-153.

Référence Internet

Vous devez fournir, au minimum, l'adresse URL complète ainsi que la date à laquelle vous avez eu accès à la référence pour la dernière fois. Toutes autres informations, si elles sont connues (DOI, noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doivent également être mentionnées.

[4] Cancer Research UK, Cancer statistics reports for the UK.

<http://www.cancerresearchuk.org/aboutcancer/statistics/cancerstatsreport/>, 2003 (accessed 13 mars 2003).

Source des abréviations de la revue

Les noms des revues doivent être abrégés selon la [List of Title Word Abbreviations](#).

4.6. Tableaux

Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome avec leur légende.

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel (par ordre d'apparition) de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

4.7. Figures

Les illustrations doivent accompagner le manuscrit, **mais ne doivent pas être intégrées dans le texte**. Numéroté les illustrations à la suite, dans l'ordre dans lequel elles sont appelées dans le texte. Indiquer clairement, sur le fichier, le numéro de figure et le nom de l'auteur. Toutes les illustrations (dessins, graphiques, photographies) doivent être appelées « figures » dans le texte et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte.

Les figures doivent être fournies **en format .tif), .jpg, .eps ou .pdf**. Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La **résolution minimale** des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution

est absolument nécessaire pour l'impression.

Les illustrations provenant d'une autre source (publication, site Internet, manuel d'instruction, etc.) doivent être accompagnées de l'autorisation écrite du détenteur des droits (auteur, éditeur de la source) et la référence complète de la publication d'origine doit être mentionnée dans la légende.

4.8. *Matériel multimedia complémentaire*

Il est possible de soumettre des éléments complémentaires pour accompagner vos articles. Ces éléments (**images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...**) seront accessibles **uniquement en ligne**, le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article. Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des documents (.doc, .pdf, etc.), des tableurs (.xls, .cvs, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.). Pour obtenir toutes les informations sur la soumission de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

5. LIENS D'INTERETS

La revue suit les pratiques internationales relatives aux liens d'intérêts. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de lien d'intérêts.

Un lien d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières (salaire, expertise-conseil, brevet, expertise judiciaire rémunérée, source de soutien de l'étude...) ou personnelles (relations familiales, amicales, ou rivalités personnelles, compétition universitaire, convictions intellectuelles...) avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...).

Tous les auteurs doivent donc signaler tout lien d'intérêts que pourrait susciter leur travail de manière générale en suivant les recommandations ci-dessous citées :

1. **Au cas où il n'existe aucun lien d'intérêts**, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : L'auteur [Les auteurs] déclare[ent] ne pas avoir de liens d'intérêts.

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) lien(s) d'intérêts** pour un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des liens d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC
C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son
M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA
C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable
Aphelion
M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus
Pour tout renseignement ou exemple de déclaration de conflit d'intérêt, consultez :
<http://www.elsevier.com/conflictsofinterest> ou
http://help.elsevier.com/app/answers/detail/a_id/286/p/7923

6. APRES ACCEPTATION

6.1. Copyright

Dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs de renseigner un « [Accord de publication dans la revue](#) ». Un courrier électronique est envoyé à l'auteur correspondant pour confirmer la bonne réception du manuscrit, accompagné d'un formulaire « Accord de publication dans la revue » ou d'un lien pointant vers la version en ligne dudit accord.

Elsevier encourage le partage responsable. Découvrez comment vous pouvez [partager vos travaux de recherche](#) publiés dans les revues Elsevier.

6.2. Après Mise en page : ProofCentral

L'auteur correspondant recevra un courrier électronique contenant un lien vers notre système de relecture en ligne qui permet d'annoter et de corriger les épreuves maquettées en ligne dans un environnement similaire à celui de Word. Nous mettrons tout en œuvre pour que votre article soit publié de façon rapide et fidèle. Veuillez n'utiliser cette épreuve que pour vérifier la saisie, les révisions, le caractère exhaustif et la justesse du texte, des tableaux et des figures. Toute modification significative de l'article accepté pour publication ne sera prise en considération à ce stade qu'avec l'autorisation du rédacteur. Il est important de s'assurer que toutes les corrections nous sont renvoyées dans une communication unique. Veuillez vérifier soigneusement votre envoi avant de répondre car toute insertion de corrections ultérieure ne pourra être garantie. La relecture relève de votre seule responsabilité. La validation doit être donnée dans les **48 heures**. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression, après accord de la rédaction, sans la validation de l'auteur. En toute circonstance, la rédaction se réserve la possibilité d'effectuer les corrections de forme nécessaires en dernier ressort.

6.3. Sharelink et tirés-à-part

L'auteur correspondant recevra gratuitement un [lien Sharelink](#) personnalisé lui offrant 50 jours d'accès gratuit à la version publiée définitive de l'article dans [ScienceDirect](#). Le lien Sharelink peut être utilisé pour partager l'article via n'importe quel canal de communication, notamment par courrier électronique et les réseaux sociaux. Moyennant un supplément, des tirés à part en version papier peuvent être commandés via le formulaire de commande envoyé une fois l'article accepté pour publication. L'auteur correspondant comme les co-auteurs peuvent commander des tirés à part à tout moment via la [boutique en ligne](#) d'Elsevier.

Note

Les indications et posologies de tous les médicaments cités dans cette revue ont été recommandées dans la littérature médicale. Elles peuvent cependant être différentes des prescriptions habituelles. De plus, les protocoles thérapeutiques évoluant avec le progrès de la médecine, il est recommandé au lecteur de se référer aux notices des médicaments, aux publications les concernant et à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Les auteurs et l'éditeur ne pourront être tenus responsables des prescriptions de chaque médecin.